

Le Crêt des Sauges

Station des Rousses - Les Rousses



(Benjamin Becker)



Infos pratiques

Pratique : Ski de fond

Longueur : 11.1 km

Dénivelé positif : 226 m

Difficulté : Difficile

Thèmes : Bon enneigement,
Sportif

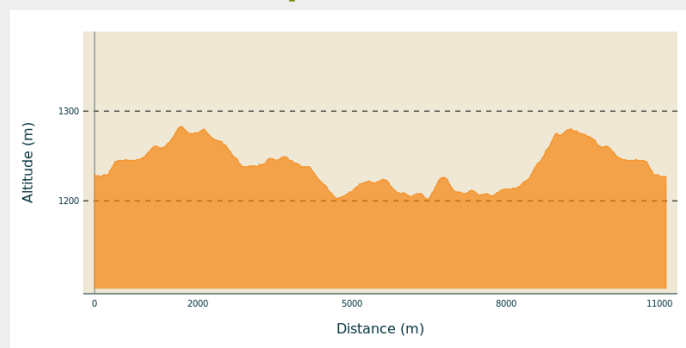
Itinéraire

Départ : La Combe du Vert (39220 LES ROUSSES)

Arrivée : La Combe du Vert (39220 LES ROUSSES)

Communes : 1. Les Rousses
2. Hauts de Bienne

Profil altimétrique



Altitude min 1202 m Altitude max 1283 m

Piste rouge au départ de la Combe du Vert, dans la forêt du Risoux.

Sur votre chemin...



Le Fort du Risoux (A)

Toutes les infos pratiques

● **Fermé (pratiques hivernales)**

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Grand tétras

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

www.parc-haut-jura.fr

Le Grand Tétras est une espèce emblématique des forêts de montagnes françaises. Son apparence et son comportement font de lui un oiseau très atypique. Pouvoir l'observer relève d'un vrai défi, tant cet oiseau est discret, mais s'avère être un souvenir mémorable.

En hiver, son activité est réduite au minimum. Il passe la quasi-totalité de la journée perché dans un arbre et consomme uniquement des aiguilles de sapin. Une nourriture très peu énergétique. Cette période est critique pour sa survie. Un oiseau subissant un dérangement régulier va puiser dans ses maigres réserves et finir par en subir les conséquences. Sa sensibilité à la prédation aura augmenté, ou bien il dépérira simplement à cause du manque d'énergie. Une autre période critique prend place du printemps au début de l'été avec la couvaison. Si la poule est surprise plusieurs fois, elle va abandonner le nid et laisser ses poussins seuls, sans protection. La survie des jeunes étant déjà très faible naturellement, ce phénomène accentue, d'autant plus, ce risque de mortalité chez les jeunes oiseaux.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand tétras en période de nidification sont principalement les pratiques sportives terrestres comme la randonnée, le ski, le VTT.

Arrêté préfectoral de protection des biotopes des Forêts d'altitude du Haut-Jura

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact :

Parc naturel régional du Haut-Jura

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

www.parc-haut-jura.fr/

Ces zonages réglementaires sont mis en place pour garantir le maintien de ces forêts représentant l'habitat de nombreuses espèces protégées du massif : Grand Tétras, Gélinotte des bois, Petites chouettes de Montagne, Lynx d'Europe etc...

La réglementation concerne principalement la période du **15 décembre au 30 juin** et organise / limite la fréquentation / les activités au sein de ces forêts.

Respecter cette réglementation c'est participer à la protection de ces formidables forêts, et peut être la chance d'observer l'une de ces espèces emblématiques.



Source



Espace Nordique Jurassien

<http://www.espacenordiquejurassien.com>

Sur votre chemin...



Le Fort du Risoux (A)

Le fort du Risoux, appelé brièvement fort Guyot, est un fort du système Séré de Rivières de première génération, à massif central et batteries basses, faisant partie du rideau du Jura et de la place des Rousses. Il a été construit, entre 1880 et 1884, à 1273 m d'altitude, sur un promontoire de la forêt du Risoux, au-dessus du lac des Rousses, dans le massif du Jura (département français du Jura).

Il est situé à 3 km au nord du fort des Rousses, qu'il surveillait et protégeait. Le chemin stratégique de 3 km, permettant d'y accéder, débute au nord du bourg des Rousses. A son arrivée au fort, sur la droite, on peut voir les fondations de 2 bâtiments où logeaient les officiers.